

Contrat FROMAGE 2021 – AMAP du Flayosquet

entre : La Ferme du Belveset de Julien Bertin. Tel : 0494730657 fromageriebertin@gmail.com

et l'Amapien :

Tel : E-mail :

Le producteur s'engage :

- à livrer une fois par semaine à l'AMAP du Flayosquet
- à débiter sa saison le **jeudi 11 Février** et à la finir le **jeudi 25 Novembre**

L'Amapien s'engage :

- à participer aux permanences des distributions
- à s'acquitter de sa cotisation à l'AMAP
- à régler d'avance le prix du présent contrat selon les dispositions choisies
- à récupérer sa part de production au local de l'AMAP de 17h30 à 19h15 sachant que cette part sera partagée entre les amapiens assurant la permanence s'il n'est pas présent ou n'a pas prévenu de son absence.

Le prix moyen de chaque plateau de 3 ou 4 fromages (selon la grosseur) de chèvre ou de vache s'élève à 11 €

Il n'y aura pas de distribution au mois d'août 2021.

O Pour un plateau par semaine soit 38 plateaux à 11 € = 418 €

- en 1 fois : 418€ (encaissement début février)
- en 3 fois : 2 chèques de 140€ et 1 chèque de 138€ (février, mai, septembre)
- en 5 fois : 4 chèques de 84€ + 1 chèque de 82€ (février, avril, juin, août, oct)

O Pour un plateau par quinzaine soit 19 plateaux à 11 € = 209 €

- Contrat démarrant le 18 février 2020 (grande liste) fin le 25/11
- Contrat démarrant le 11 février 2020 (petite liste) fin le 18/11
- en 1 fois : 209 € (encaissement début février)
- en 3 fois : 2 chèques de 70€ et 1 de 69€ (février, mai, septembre)

O Pour un plateau par mois soit 10 plateaux à 11 € = 110 €

Le premier jeudi de chaque mois et 2 paniers en juillet (le premier et le dernier jeudi du mois)

Tous les chèques se font à la signature du contrat à l'ordre de « Julien Bertin » ou « Fromagerie Bertin ».

Nom du titulaire du chèque :

Pour toute modification de semaine de livraison envoyer un message à marty.isa@free.fr avant le mercredi midi.

Date :

Signature du producteur

Signature de l'Amapien

Contrat FROMAGE 2021 – AMAP du Flayosquet

entre : La Ferme du Belveset de Julien Bertin. Tel : 0494730657 fromageriebertin@gmail.com

et l'Amapien :

Tel : E-mail :

Le producteur s'engage :

- à livrer une fois par semaine à l'AMAP du Flayosquet
- à débiter sa saison le **jeudi 11 Février** et à la finir le **jeudi 25 Novembre**

L'Amapien s'engage :

- à participer aux permanences des distributions
- à s'acquitter de sa cotisation à l'AMAP
- à régler d'avance le prix du présent contrat selon les dispositions choisies
- à récupérer sa part de production au local de l'AMAP de 17h30 à 19h15 sachant que cette part sera partagée entre les amapiens assurant la permanence s'il n'est pas présent ou n'a pas prévenu de son absence.

Le prix moyen de chaque plateau de 3 ou 4 fromages (selon la grosseur) de chèvre ou de vache s'élève à 11 €

Il n'y aura pas de distribution au mois d'août 2021.

O Pour un plateau par semaine soit 38 plateaux à 11 € = 418 €

- en 1 fois : 418€ (encaissement début février)
- en 3 fois : 2 chèques de 140€ et 1 chèque de 138€ (février, mai, septembre)
- en 5 fois : 4 chèques de 84€ + 1 chèque de 82€ (février, avril, juin, août, oct)

O Pour un plateau par quinzaine soit 19 plateaux à 11 € = 209 €

- Contrat démarrant le 18 février 2020 (grande liste) fin le 25/11
- Contrat démarrant le 11 février 2020 (petite liste) fin le 18/11
- en 1 fois : 209 € (encaissement début février)
- en 3 fois : 2 chèques de 70€ et 1 de 69€ (février, mai, septembre)

O Pour un plateau par mois soit 10 plateaux à 11 € = 110 €

Le premier jeudi de chaque mois et 2 paniers en juillet (le premier et le dernier jeudi du mois)

Tous les chèques se font à la signature du contrat à l'ordre de « Julien Bertin » ou « Fromagerie Bertin ».

Nom du titulaire du chèque :

Pour toute modification de semaine de livraison envoyer un message à marty.isa@free.fr avant le mercredi midi.

Date :

Signature du producteur

Signature de l'Amapien